

Protection des données et transparence

Bulletin d'information n° 3, janvier 2011

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toutes personnes intéressées.



Prix PPDT 2010

Encouragement à la protection des données et à la transparence

Les préposées remettent pour la première fois leur prix lors d'une cérémonie ouverte à tous les responsables LIPAD, Genève, le 11 février 2011, à 11 heures,

Nos activités

Rapport d'activité : les préposées ont publié leur rapport annuel d'activité 2010
http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Rapport_d_activite_2010.pdf

Recommandation (protection des données) : les préposées ont constaté la violation de prescriptions sur la protection des données lors de la publication en ligne de la feuille d'avis officielle et ont recommandé à la Chancellerie d'y remédier en modifiant les conditions de publication afin de la rendre conforme à la protection des données personnelles
http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_no_4_FAO_2010_12_20_V.pdf

Jurisprudence

Tribunal fédéral : contrôle abstrait d'une disposition réglementaire sur la vidéosurveillance dans le canton de Berne. Interprétation des dispositions de la loi sur la police consacrées à la vidéosurveillance pour déterminer si elles peuvent fonder les mesures de surveillance en temps réel prévues (arrêt du 13 octobre 2010, Ire Cour de droit public)
http://www.ge.ch/ppdt/doc/20101013_Arret_Ordonnance_utilisation_appareils_videosurveillance.pdf

Genève: l'avocat mandaté par une institution publique agit comme agent de l'Etat, et ne peut donc se prévaloir des règles sur le secret professionnel des avocats (ATA/383/2010 du 8 juin 2010)
<http://justice.geneve.ch/tdb/Decis/TA/ata.tdb?F=ATA/383/2010>

Saint-Gall : demande d'accès à un rapport d'impact sur l'environnement. Il ne peut être refusé - en l'absence d'intérêts publics ou privés prépondérants - au motif que l'accès pourra être accordé ultérieurement (B 2010/123. Urteil vom 16. Dezember 2010)
http://www.gerichte.sg.ch/home/dienstleistungen/rechtsprechung/verwaltungsgericht/entscheide_2010/b_2010_123.html

Législation

Conseil de l'Europe : Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage. Rec (2010)13 adoptée par le Comité des Ministres le 23 novembre 2010
[https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec\(2010\)13&Language=lanFrench&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383](https://wcd.coe.int/wcd/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec(2010)13&Language=lanFrench&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383)

Confédération : la loi fédérale sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Dès lors, chaque entreprise active en Suisse se voit attribuer un numéro d'identification des entreprises (IDE) unique, à caractère universel. L'IDE va remplacer progressivement les nombreux identificateurs en usage dans l'administration publique. Il en résultera une simplification et une plus grande efficacité de la collaboration entre les entreprises et l'administration publique. L'IDE constitue par ailleurs une condition essentielle au développement de la cyberadministration et de l'échange électronique des données.

Le registre IDE est accessible sous www.uid.admin.ch.

Confédération : les cantons mettent à disposition les numéros de plaque et les données personnelles des détenteurs correspondants sous forme de livre, de service de renseignements par SMS, par publication sur Internet. Le Conseil fédéral propose de limiter l'accès à ces données pour améliorer la protection des données sur les détenteurs de véhicules (système d'information relatif aux accidents de la route, articles 89 i-n) <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/21362.pdf>.

Genève: adoption du règlement sur le pilotage de la surveillance de l'Etat (D 1 10.05). Le Conseil d'Etat constitue en son sein un comité d'audit qui l'assistera dans le pilotage de la surveillance de l'Etat, et qui sera en particulier chargé du suivi des recommandations émises par les diverses instances de surveillance (dont le préposé cantonal) <http://www.ge.ch/legislation>

Valais : entrée en vigueur, au 1er janvier 2011, de la nouvelle Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA) et de son règlement d'application (RèLIPAD) <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=24403>

Publications

Conseil fédéral : rapport du Conseil fédéral du 22 décembre 2010 sur l'*Échange de données personnelles entre autorités fédérales et autorités cantonales*
<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2011/615.pdf>

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI, France) : Publication d'un guide *Maîtriser les risques de l'infogérance. Externalisation des systèmes d'information*. La démarche fournie dans ce guide vise à réduire les risques associés à une opération d'externalisation
http://www.ssi.gouv.fr/IMG/pdf/2010-12-03_Guide_externalisation.pdf

Commission européenne : publication d'une communication (22 pages) *Une approche globale de la protection des données à caractère personnel dans l'Union européenne*. L'évolution technologique rapide et la mondialisation modifient en profondeur notre environnement et posent de nouveaux défis en matière de protection des données à caractère personnel
http://ec.europa.eu/justice/news/consulting_public/0006/com_2010_609_fr.pdf

Ville de Paris : initiative de la Ville de Paris d'ouvrir ses données publiques <http://www.zdnet.fr/blogs/l-esprit-libre/open-data-les-donnees-publiques-de-paris-ouvertes-sous-licence-libre-by-sa-39756961.htm>. L'Europe elle aussi pousse dans ce sens avec notamment EPSI <http://www.epsiplus.net/> qui propose une plateforme pour favoriser la réutilisation d'informations publiques suivant directive européenne de 2003. Une Journée de rencontre de l'Observatoire

technologique sur le sujet a aussi initié le débat à Genève en 2008
<http://www.slideshare.net/obstech/2008-vers-des-donnees-publiques-ouvertes>

Conférences

La ville de Chêne-Bougeries propose un nouveau cycle de conférences grand public sur les droits humains intitulé « Internet, sécurité informatique et droits humains ». Sous la direction de Solange Ghernaoui-Hélie, ce cycle se décline en quatre conférences les mardis [8 février](#), (Facebook, es-tu mon ami ?), [8 mars](#) (Surveillance et traçabilité. Où es tu ma liberté ?), [5 avril](#) (La face cachée d'Internet, cybercriminel, qui es tu ?) et le [jeudi 26 mai 2011](#) (Internet: Dignité, identité et dérives) http://www.chene-bougeries.ch/downloads/Actu/Culture/2011/ConferencesJJG_2011.pdf

Nos collaborations en réseau

La préposée a rencontré plusieurs personnes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL, France) qui est une institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique. Les sujets abordés ont été, notamment, la mise en œuvre des contrôles, la vidéosurveillance et le service des correspondants informatique et liberté. Une collaboration est envisagée dans le domaine de la formation, de même qu'avec l'association française des correspondants informatique et liberté <http://www.cnil.fr/la-cnil>

Important

Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettrons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch